

**CANTINE - GARDERIE
MUNICIPALE**
Année scolaire 2023-2024



Une fiche par enfant

Afin de pouvoir procéder à la facturation « Cantine-Garderie » en utilisant les tarifs qui correspondent à votre situation, merci de bien vouloir compléter ce document. Merci de le déposer en mairie.

N.B : En cas de non-retour en mairie de ce document complet, la tarification maximum sera appliquée (soit tarif horaire maximum pour la garderie et inscription au service de restauration scolaire 4 jours/semaine).

- ♦ Nom et prénom de l'enfant : _____
- ♦ Classe fréquentée (Année scolaire 2022-2023) : _____
- ♦ Date de naissance : _____
- ♦ **Adresse de facturation**
 - Nom et Prénom : _____
 - Lieu dit : _____
 - Code Postal : _____
 - Ville : _____
 - Date de naissance : _____

♦ **Inscription au service de restauration scolaire :**

Merci d'indiquer les jours où votre enfant prendra ses repas à la cantine, durant l'année scolaire 2023-2024. Pour rappel, l'inscription au service vaudra facturation (sauf motif particulier).

Lundi ☐
Mardi ☐

Jeudi ☐
Vendredi ☐

T.S.V.P. →

**CANTINE - GARDERIE
MUNICIPALE**
Année scolaire 2023-2024



Une fiche par enfant

Afin de pouvoir procéder à la facturation « Cantine-Garderie » en utilisant les tarifs qui correspondent à votre situation, merci de bien vouloir compléter ce document. Merci de le déposer en mairie.

N.B : En cas de non-retour en mairie de ce document complet, la tarification maximum sera appliquée (soit tarif maximum pour la garderie et inscription au service de restauration scolaire 4 jours/semaine).

- ♦ Nom et prénom de l'enfant : _____
- ♦ Classe fréquentée (Année scolaire 2022-2023) : _____
- ♦ Date de naissance : _____
- ♦ **Adresse de facturation**
 - Nom et Prénom : _____
 - Lieu dit : _____
 - Code Postal : _____
 - Ville : _____
 - Date de naissance : _____

♦ **Inscription au service de restauration scolaire :**

Merci d'indiquer les jours où votre enfant prendra ses repas à la cantine, durant l'année scolaire 2023-2024. Pour rappel, l'inscription au service vaudra facturation (sauf motif particulier).

Lundi ☐
Mardi ☐

Jeudi ☐
Vendredi ☐

T.S.V.P. →

♦ Régime de prestations familiales (cocher la case vous concernant)

☐ CAF

N° d'allocataire :

En communiquant mon n° CAF, je donne mon accord pour accéder à l'information quotient familial sur le site « mon compte partenaire » de la CAF.

☐ MSA : joindre le dernier avis d'imposition

☐ Autre : _____ (joindre le dernier avis d'imposition)

♦ Mode de règlement

Il est possible de procéder au règlement de votre facture par prélèvement automatique. Pour cela, merci de simplement le signaler et de communiquer votre RIB en mairie.

NOUVEAUTÉ : Il est possible de régler vos factures par carte bancaire via internet.

♦ Régime de prestations familiales (cocher la case vous concernant)

☐ CAF

N° d'allocataire :

En communiquant mon n° CAF, je donne mon accord pour accéder à l'information quotient familial sur le site « mon compte partenaire » de la CAF.

☐ MSA : joindre le dernier avis d'imposition

☐ Autre : _____ (joindre le dernier avis d'imposition)

♦ Mode de règlement

Il est possible de procéder au règlement de votre facture par prélèvement automatique. Pour cela, merci de simplement le signaler et de communiquer votre RIB en mairie.

NOUVEAUTÉ : Il est possible de régler vos factures par carte bancaire via internet.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service administratif de la commune aux fins de : gestion et suivi des inscriptions à l'école et aux services périscolaires et extrascolaires, gestion des affectations, suivi de présence aux services, facturation, gestion de la restauration scolaire.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de 2022. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont : le service Finances de la commune, le Maire, les directeurs et agents de structures périscolaires et extrascolaires et le Trésor Public. La commune de Pommerit Le Vicomte pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Pommerit Le Vicomte par courrier postal à cette adresse 8 Place du Centre, 22 200 Pommerit Le Vicomte.

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service administratif de la commune aux fins de : gestion et suivi des inscriptions à l'école et aux services périscolaires et extrascolaires, gestion des affectations, suivi de présence aux services, facturation, gestion de la restauration scolaire.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de 2022. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont : le service Finances de la commune, le Maire, les directeurs et agents de structures périscolaires et extrascolaires et le Trésor Public. La commune de Pommerit Le Vicomte pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Pommerit Le Vicomte par courrier postal à cette adresse 8 Place du Centre, 22 200 Pommerit Le Vicomte.

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr.